

Avesnois —

VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Il est désormais possible de porter plainte à l'hôpital

LE QUESNOY Cette convention signée entre la gendarmerie, l'hôpital et le parquet est une grande avancée pour notre territoire. Il est désormais possible de porter plainte directement à l'hôpital si vous êtes victimes de violences. Un partenariat bienvenu entre le champ médical et les autorités judiciaires, pour mieux accompagner la victime.



Laurie Dumaine, la procureure de la République du tribunal d'Avesnois-sur-Holpe, Fabien Petit, le directeur du centre hospitalier du Quesnoy, et François Schweitz, le commandant de la Compagnie de gendarmerie d'Avesnois-sur-Holpe, ont signé ce mercredi 22 janvier une convention permettant aux victimes de violences conjugales de déposer plainte directement au sein des services de l'hôpital du Quesnoy. Le dépôt de plainte est ainsi facilité.

Cette convention vise à améliorer le repérage, la prise en charge puis l'accompagnement de la victime, tout en aidant à mieux détecter les violences conjugales, à accompagner les professionnels de santé dans l'écriture de certains documents, et à les signaler dans les meilleures conditions auprès du Parquet.

Une violence de violences intrafamiliales est, dans une grande majorité des cas, une femme victime d'un mari violent qui la frappe régulièrement, qui l'isole socialement

Il fa' d'...
François Schweitz,
Commandant
de gendarmerie

« Sur l'année, on fait environ 1 200 gardes à vue, un quart est lié à des violences intrafamiliales. C'est plus d'une affaire par jour. Il y a le phénomène de la banalisation de la parole et on s'en rend compte. Mais c'est aussi grâce à tous ces partenariats. »



de sa famille, de ses amis, de ses connaissances. Cette chose, c'est pour-lui pas de travail, qui est à la maison avec les enfants à gâter. Pour elle, ça peut être difficile de pointer la porte d'une gendarmerie, pour venir se plaindre et faire part de sa vie au quotidien. Elle est aussi peut-être stressée. « Une femme qui peut se confier à un gendarme qui vient à l'hôpital prendre sa plainte, c'est beaucoup mieux. Cette convention est une excellente chose et une grande avancée », confie François Schweitz, le commandant de la Compagnie

de gendarmerie d'Avesnois-sur-Holpe. Une plainte pose le plus tôt possible d'être des aggravations de situation et surtout d'être l'indépassable.

Estelle Tappe

L'Info de #1

Le Rotary Club a voulu s'associer à cette cause et organise un événement au centre Léonard de Vinci. Les bénévoles serviront à l'accompagnement de la salle dédiée au recueil des plaintes.

Une maison pour aider ces victimes de violences conjugales

LE QUESNOY

Muriel-Sophie Lenoir, maire du Quesnoy, l'avait annoncé lors d'une conférence organisée par l'hôpital du Quesnoy. Elle a souligné les des vœux de cette municipalité. La Ville veut participer à ce combat et compte bien proposer une maison pour accueillir les victimes. Elle avait précisé que cette maison servirait de refuge temporaire pour les femmes qui doivent quitter leur domicile de manière précoce. « Ce femmes, qui n'ont pas de point de chute, peuvent venir au long de cette maison. Elles y seront accueillies, elles elles, en sécurité, et elles

seront accompagnées dans leur nouvelle vie », avait-elle expliqué. Cette maison, inspirée depuis quelques années, était auparavant utilisée par les services techniques. Ce projet pourrait être un « déclencheur » pour ces femmes souhaitant se réinsérer et de recadrer leur droit au bonheur, cette initiative pourrait transformer des vies et apporter un nouvel espoir à celles qui en ont le plus besoin. Si vous êtes victime de violences intrafamiliales, il existe le numéro d'appel d'urgence qui est le 17 et le numéro d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes qui est le 3919 (appel gratuit). **Estelle Tappe**



Une conférence avait été organisée lors de la Journée contre la violence faite aux femmes en novembre dernier.